SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master Urbanisme : Double diplôme Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence

Urbanisme et aménagement

Niveau d'étude visé
BAC +5

ECTS
120 crédits

Composante(s)
UFR Sciences des Territoires et de la Communication

Parcours proposés

- Master 1 Urbanisme : Double Diplôme U et A Bordeaux-Florence
- Master 2 Urbanisme : Double Diplôme U et A Bordeaux-Florence

Présentation

Le Master mention Urbanisme et aménagement de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) de l'Université Bordeaux Montaigne propose 3 parcours :

• **Urbanisme et aménagement – Double Diplôme Bordeaux-Florence (DDBF)**

• Urbanisme : Stratégie, Projets et Maîtrise d'Ouvrage (USPMO)

• Urbanisme : Paysage, Évaluation environnementale et Projets de Territoire (UPEPT)

Le master Urbanisme et aménagement – Double diplôme Bordeaux-Florence (DDBF) forme **des urbanistes spécialisés dans l'élaboration de projets d'urbanisme** à différentes échelles territoriales et dans la conception environnementale et paysagère des projets d'urbanisme et de territoire.

Les étudiants, français et italiens, inscrits dans ce parcours suivent :

Les enseignements du Master 1 du Corso di laurea in pianificazione e progettazione della citta' e del territorio (lm-48) du Département d'Architecture (DIDA) de l'Università degli studi di Firenze (UNIFI).

Les enseignements du Master 2 USPMO ou UPEPT (selon leur choix) du Département de l'Institut d'Aménagement, de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) de l'Université Bordeaux Montaigne.

Le parcours DDBF est ouvert à l'**apprentissage en M2.**

Site du département IATU : https://www.iatu-bordeaux.fr/

Site du département Architecture de Florence : https://www.dida.unifi.it/

Objectifs

L'objectif de ce double-diplôme est de permettre aux étudiants en urbanisme, de l'université Bordeaux Montaigne d'accéder à la formation italienne, spécialisée en

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

planification urbaine, paysagère et environnementale avec une forte orientation recherche-action ; et aux étudiants de l'université de Florence d'accéder à la formation française, spécialisée en **urbanisme opérationnel** avec une forte orientation professionnelle.

Si les deux années de M1 et M2 sont différentes dans leur posture, elles sont comparables dans leur volonté de donner aux étudiants les savoirs et les savoir-faire qui leur permettront de participer activement au renouveau des pratiques en matière d'aménagement durable de l'espace et du territoire, et complémentaires dans leurs enseignements.

En Master 1 :

Premier semestre : Economia dell'ambiente e del territorio rurale (Economie de l'environnement et du territoire rural), laboratorio di progettazione del territorio (Atelier de projet de territoire), teorie e modelli della pianificazione (Théories et modèles de la planification).

Second semestre : laboratorio di progettazione e gestione del paesaggio urbano (Atelier de projet et de gestion du paysage urbain), piani e progetti per la cooperazione internazionale (plans et projets pour la coopération internationale), politiche urbane e progettazione interattiva (politiques urbaines et conception de projet participatif).

Les + de la formation

* Une **pédagogie d'ateliers de projet et un stage professionnel obligatoire en M2**.
* La **maîtrise** de savoir-faire techniques en matière de représentations spatiales et SIG.
* L**'implication des professionnels dans l'enseignement** (60% des heures du master 2) accompagnant et conseillant les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi.
* **Un réseau-relai actif** de partenaires professionnels et de diplômés mobilisables pour la recherche de stages et d'emplois.
* Une **association d'étudiants**, UTOPOS, qui contribue au lien entre les promotions et avec les partenaires professionnels.

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

Université de Florence (Università degli Studi di Firenze) UniFI

https://www.unifi.it

Laboratoire(s) partenaire(s)

Pour la France, le master est adossé pour la recherche à l'UMR CNRS 5319 PASSAGES et à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne.

https://www.passages.cnrs.fr/

Pour l'Italie, le master est adossé aux unités de recherche du Département d'architecture de l'Université de Florence (DIDA), en particulier à l'unité PROBIUR.

https://www.dida.unifi.it/vp-323-probiur.html

Organisation

Organisation

La formation est organisée sur **2 ans**

En Master 1 :

Les étudiants français inscrits à l'Université Bordeaux-Montaigne dans le Master Urbanisme et Aménagement – Double diplôme Bordeaux-Florence suivent **de septembre à juillet en Italie** les enseignements du Corso di laurea in pianificazione e progettazione della citta' e del territorio

(lm-48) du Département d'Architecture (DIDA) de l'Università degli studi di Firenze.

Les étudiants italiens inscrits à l'Università degli studi di Firenze dans le Master Urbanisme et Aménagement – Double diplôme Bordeaux-Florence suivent de septembre à juillet en Italie les enseignements du Corso di laurea in pianificazione e progettazione della citta' e del territorio (lm-48) du Département d'Architecture (DIDA) de l'Università degli studi di Firenze.

En Master 2 :

Les étudiants français et italiens suivent à l'IATU, selon leur choix, les enseignements des parcours de master 2 USPMO ou UPEPT. Cf. les parcours USPMO et UPEPT.

Les enseignements du master 2 se déroulent 3 jours/ semaine, du jeudi au samedi matin, de septembre à fin mars, favorisant l'alternance et la réalisation de stages à temps partiel en parallèle des enseignements durant toute la formation.

Ils sont centrés sur l'acquisition des compétences professionnelles permettant la conduite et la réalisation responsable des missions de l'urbaniste.

Les étudiants réalisent leurs stages professionnels à **plein temps entre avril et septembre** et **préparent leur mémoire dont la soutenance a lieu entre juillet et mi-septembre.**

En Italie, **les enseignements de M1** sont organisés et évalués en termes de **compétences, préparatoires à l'examen d'État pour le titre de Pianificatore territoriale** qui assume trois missions : la planification spatiale, la conduite de diagnostic, d'évaluation environnementale et d'études de faisabilité des plans et projets et l'élaboration de stratégies, de politiques et de projets de transformation urbaine et territoriale (Decreto 328/01).

En France, les enseignements de M2 sont organisés et évalués en termes de compétences en référence aux trois missions principales de l'urbaniste : **diagnostic, stratégie (élaboration et conception) et opérationnalité**, telles que définies par la fiche RNCP 31470 urbanisme et aménagement et le référentiel métiers de l'OPQU.

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC), définies conformément au Code de l'Éducation, règlementent les conditions d'obtention de chacun des diplômes délivrés par l'Université Bordeaux Montaigne, et définissent, pour chaque élément pédagogique du semestre ou de l'année de formation, le régime d'examen ainsi que les modalités d'évaluation retenues.

Télécharger le fichier «MECC MTF1 MTF2 Master Urbanisme et Aménagement Bordeaux - Florence (DDBF).pdf» (578.3 Ko)

Comprendre les modalités de contrôle des connaissances : **cliquez ici**

Pour en savoir plus, consulter le **règlement des études**

Admission

Capacité d'accueil

5

Conditions d'accès

La capacité d'accueil du master est de 5 places. Cette capacité comprend les recrutements des candidats sur titres français et étrangers ainsi que les étudiants sous "convention césure" qui réintègrent la formation .

Utilisation des données personnelles dans le cadre d'une candidature pour cette formation : pour en savoir plus

Le master **DDF est exclusivement accessible en M1.**

Licences conseillées :

• licences urbanisme, aménagement et développement territorial durable (formations APERAU).

• licences en environnement, paysage, architecture, géographie et aménagement …

Autres titres répondant aux attendus de la formation, tels que :

* Licence d'une autre mention
* Diplôme français délivré par un établissement privé, certifié par l'État et publié au Journal officiel (niveau 6 selon la nomenclature des diplômes par niveau ou niveau II)
* Diplôme étranger correspondant à un niveau bac + 3 minimum
* Pour les formations non sanctionnées par un diplôme d'État (Diplôme d'Université, DUETI, Diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur non reconnu par l'État...), une demande de validation des études supérieures (VES) est à effectuer auprès du contact administratif de la formation (CF rubrique Présentation).

BUT et Licences professionnelles :

* Les étudiants titulaires d'un BUT ou d'une licence professionnelle peuvent postuler pour une admission en master. Ces diplômes ayant pour objectif une insertion professionnelle directe, les candidats sont informés que les dossiers des titulaires d'une licence générale sont examinés en priorité.

Modalités de recrutement : dossier + entretien

Éléments constitutifs du dossier :

* *Lettre de motivation,*
* *Curriculum vitae,*
* *Diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies,*
* *Éléments permettant le cas échéant d'attester d'expériences professionnelles,*
* *Attestation de stage ou d'expérience significative,*
* *Attestation de niveau B1 en italien ou attestation de pratique scolaire/universitaire,*
* *Portfolio de travaux personnels,*
* *Toute pièce utile décidée par la commission d'examen des vœux (voir plateforme d'admission).*

Ces éléments permettront :

* *d'apprécier la nature et la cohérence du cursus antérieur du candidat au regard du master visé ainsi que les compétences acquises et les résultats obtenus ;*
* *d'exposer le projet professionnel ou de recherche et la motivation du candidat.*

***ATTENDUS** : Prérequis en matière de langue italienne, SIG et CAO et de connaissances permettant de construire une réflexion critique sur les sujets ayant trait à l'aménagement de l'espace et sur des sujets socio-politiques et socio-économiques qui participent à l'action en urbanisme.*

***CRITERES GENERAUX D'EXAMEN DES VOEUX** :*

* Les compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire (critères d'ordre qualitatif) : compétences maîtrisées, méthodes acquises
* La motivation, connaissance de la formation et cohérence du projet professionnel ou de recherche : adéquation entre son profil et les attendus de la formation
* Les résultats académiques (critères purement quantitatifs)
* Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : l'engagement citoyen, aux activités sportives ou artistiques, aux centres d'intérêt du candidat ou encore aux certifications non scolaires

Lien vers la délibération relative à l'admission en 1ère année de Master

Candidature sur dossier :

* **Pour les candidats français : campagne d'admission du 26 février au 24 mars 2024**

Accéder à Apoflux

* **Pour les candidats internationaux hors Union Européenne**

Lien

Niveau d'entrée : BAC +3

Niveau d'entrée obligatoire : Oui

Pré-requis nécessaires

* **Maîtrise des logiciels de représentation de l'espace** (QGis, Adobe Photoshop et InDesign.)
* Pour les étudiants français : **niveau B1 minimum en italien** ; pour les étudiants italiens : **niveau B1 minimum en français**. Pour les étudiants non italiens et non francophones: niveau B2 minimum en français.

Et après

Référentiel ROME : K1802 : Développement local, K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics, K1404 : Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, C1503 : Management de projet immobilier, A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel, M1403 : Etudes et prospectives socio-conomiques

Savoir faire et compétences

Compétences disciplinaires :

* **Connaître les grandes problématiques contemporaines** qui traversent le champ de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
* Connaître **les processus et méthodes** environnementaux et paysagers de conception du projet spatial.
* Connaître **les logiques** qui structurent les jeux d'acteurs et l**es principes de gouvernance** dans la conception et la mise en œuvre des interventions.
* Connaître **l'organisation fonctionnelle et foncière** des espaces agricoles et forestiers.
* Connaître **le contexte juridique général** pour agir, concernant le droit de l'urbanisme ainsi que diverses législations indépendantes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, ...)
* Maîtriser **les différentes procédures administratives** pour rendre possible les opérations d'aménagement (modification du PLU, étude d'impact) et maîtriser la rédaction des appels d'offre et des cahiers des charges.
* Appréhender **les différentes modalités de financement** des projets d'aménagement urbain et environnementaux.

Compétences préprofessionnelles :

* **Analyse :** Réalisation de **diagnostics et d'études préalables** aux documents d'urbanisme et projets de territoire à plusieurs échelles, intégrant une approche patrimoniale et proposition de différentes stratégies territoriales et réponses opérationnelles en matière d'environnement et de paysage.
* **Conception** : Conception spatiale des projets de territoire au sein d'équipes pluridisciplinaires et coordination et animation de la concertation de et autour de ces projets.
* **Pilotage** : **Préparation et suivi** de la phase de réalisation du projet d'urbanisme, de territoire et du programme d'aménagement.
* **Évaluation** : **Étude** de l'impact des projets d'urbanisme, d'équipements et de construction sur l'environnement et le paysage ; **proposition** des mesures à prendre afin de remédier aux risques et aux nuisances liés aux projets et d'optimiser les ressources locales.
* **Pédagogie** : **Conseil** auprès des acteurs de l'aménagement et du public pour la prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers dans les projets de territoire et d'aménagement.

Compétences transversales et linguistiques :

* **Compétences transversales** :

  Maîtriser les **techniques et des outils de la représentation spatiale** (dessin, cartes, SIG, CAO).

  Maîtriser les **techniques de collecte, les méthodes d'analyse territoriale et de synthèse**.

  Connaître l**es métiers et les pratiques professionnelles** qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

Connaître **les valeurs de l'urbanisme** : intérêt collectif, habitabilité des espaces, valeurs patrimoniales, responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitants.

Adopter **une posture réflexive et critique** sur les pratiques professionnelles et les politiques d'aménagement durables.

Savoir **autoévaluer** ses compétences.

* **Compétences linguistiques :**

Maîtrise de l'anglais, niveau C1.

Insertion professionnelle

Les professionnels issus du parcours DDBF du master urbanisme et aménagement travaillent en :

Agence d'urbanisme d'agglomération et bureau d'étude privé, collectivité territoriale et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) - Pays, pôles territoriaux – ou services de l'État, établissement public d'aménagement, établissement public foncier et société d'économie mixte, CAUE, organismes consulaires (Chambre d'Agriculture), Parcs naturels régionaux (PNR).

Les métiers de référence sont :

Urbaniste libéral, contractuel ou titulaire de la fonction publique territoriale (attaché ou ingénieur, par voie de concours, après commission d'équivalence pour le grade d'ingénieur), chargé d'études en urbanisme et environnement (études agricoles et foncières, études forestières et foncières), chargé de mission (ville durable, Transition énergétique et climatique, transition écologique, Projet alimentaire territorial, observatoire régional de la biodiversité), chargé d'opérations aménagement urbain et d'espaces naturels, Chef de projet (Petites Villes de Demain, Contrat de Relance et de Transition Écologique, aménagement, territoire et transition environnementale), animateur de dispositif « paiement pour services environnementaux », responsable GEMAPI, direction de services techniques.

Plaquette Chiffres Insertion Pro (ODE) :

Poursuites d'études

Ce parcours de master prépare au **doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme** (section 24CNU) en régime général ou en CIFRE.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Florence Lerique

05 57 12 60 42

florence.lerique@u-bordeaux-montaigne.fr

Contact administratif

Bureau des masters Aménagement

master-stc-amenagement@u-bordeaux-montaigne.fr

Établissement(s) cohabilité(s)/ partenaire(s)

Université de Florence (Università degli Studi di Firenze) UniFI

https://www.unifi.it

Laboratoire(s) partenaire(s)

Pour la France, le master est adossé pour la recherche à l'UMR CNRS 5319 PASSAGES et à l'École doctorale de l'Université Bordeaux Montaigne.

https://www.passages.cnrs.fr/

Pour l'Italie, le master est adossé aux unités de recherche du Département d'architecture de l'Université de Florence (DIDA), en particulier à l'unité PROBIUR.

https://www.dida.unifi.it/vp-323-probiur.html

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

Programme

Master 1 Urbanisme : Double Diplôme U et A Bordeaux-Florence

Semestre 1 - M1 Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence

La règle au service du projet	6 crédits
Politiques d'aménagement et de cohésion des territoires	3 crédits
Droit de l'environnement	2 crédits
La règle spatialisée dans projet d'urbanisme : étude de cas	1 crédits
Les champs culturels de l'urbanisme	6 crédits
Histoire politiques urbaines et des doctrines en urbanisme	3 crédits
Ville et sciences sociales	3 crédits
Anglais de l'aménagement 1	3 crédits
Initiation à la démarche scientifique	3 crédits
Choix d'Option USPMO ou UPEPT	12 crédits
Option USPMO	12 crédits
Mise en espace du projet	6 crédits
Dessin de l'espace et représentation graphique (SIG et CAO)	3 crédits
Atelier d'analyse des formes urbaines	3 crédits
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 1	6 crédits
Méthodologie des études et des projets en urbanisme	
L'économie de la ressource (eau, nature, énergie)	
Option UPEPT	12 crédits
Analyse et représentation de l'espace et des projets	6 crédits
SIG et CAO pour l'analyse environnementale et territoriale	3 crédits
Représentation graphique et analyse du paysage et territoire	3 crédits
Revitalisat° des communes rurales par le projet d'urbanisme	6 crédits
Revit. urbaine/bioéconomie (agriculture, forêt, bio-énergie)	
Projet de territoire : diagnostic et enjeux	

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

Semestre 2 - M1 Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence

L'ingénierie financière au service du projet	6 crédits
Financements privés, publics et coopératifs	
Ingénierie financière des opérations d'aménagement	
Initiation au bilan comptable d'une opération d'aménagement	
Les champs du patrimoine	3 crédits
Stage professionnel et mémoire	9 crédits
Séminaire de recherche	
Mémoire	
Stage	
Choix d'Option USPMO ou UPEPT	12 crédits
Option USPMO	12 crédits
Programmer et préserver le devenir des territoires urbanisés	6 crédits
Économie territoriale et urbaine	3 crédits
Repenser les mobilités	2 crédits
Prog urbaine/rurale: habitat,commerce,services,équip publics	1 crédits
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 2	6 crédits
Génie urbain, espace public et paysage	2 crédits
Transition écologique et urbaine : projet et gouvernance	4 crédits
Option UPEPT	12 crédits
Planification environnementale et paysagère	6 crédits
Histoire et modèles pour planificat° du paysage & territoire	3 crédits
Planificat° et évaluat° environnementale des opérat ° d'amén.	3 crédits
Stratégie territoriale en milieu rural	6 crédits

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

Master 2 Urbanisme : Double Diplôme U et A Bordeaux-Florence

Semestre 3 - M2 Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence

Institutions territoriales et acteurs de l'urbanisme	3 crédits
Défis contemporains de l'urbanisme	6 crédits
Sémin. thématiques: habitat, déplac., biodiversité, pollut°	
Voyage d'étude	
Analyse critique de projets d'urbanisme	
Éval. des politiques publiques et sociologie de la décision	3 crédits
Anglais de l'aménagement 2	3 crédits
Choix d'Option USPMO ou UPEPT	15 crédits
Option USPMO	15 crédits
Analyse urbaine et statégie spatiale	6 crédits
SIG et CAO pour l'analyse urbaine et territoriale	2 crédits
Composition urbaine	4 crédits
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 3	9 crédits
Méthodologie de projets complexes	2 crédits
Diagnostic territorial	5 crédits
Positionnement professionnel	2 crédits
Option UPEPT	15 crédits
Projet d'urbanisme en contexte littoral	6 crédits
Communes littorales et fluviales et projets de territoire	
Risques et hydrosystèmes dans le projet d'urbanisme	
Évaluation et projet environnemental	9 crédits
Évaluation environnementale et projet d'urbanisme	6 crédits
SIG pour l'analyse territoriale et environnementale	3 crédits

Semestre 4 - M2 Urbanisme et Aménagement Bordeaux-Florence

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024

Instruments et acteurs de l'action publique	6 crédits
Instruments juridiques et fiscaux de l'urbanisme	4 crédits
Atelier de planification urbaine	2 crédits
Projet ville-nature en contexte métropolitain	3 crédits
L'urbaniste en situation	3 crédits
Intérêts, moyens et limites de la participation citoyenne	2 crédits
Les financements de l'urbanisme négocié	1 crédits
Choix d'Option USPMO ou UPEPT	18 crédits
Option USPMO	18 crédits
Atelier d'urbanisme opérationnel	3 crédits
Méthodo. du projet d'urbanisme dans un monde en transition 4	6 crédits
Projet d'urbanisme et stratégies opérationnelles	4 crédits
Avis chef de projet	2 crédits
Stage professionnel et méthodologie de mémoire	9 crédits
Méthodologie de mémoire	
Stage professionnel	
Option UPEPT	18 crédits
Compensation et stratégie environnementale	3 crédits
Compensation, paiement pour services environnementaux	
Programmation et planification de la ville nature	6 crédits
Atelier de projet	4 crédits
Avis chef de projet	2 crédits
Stage professionnel et méthodologie de mémoire	9 crédits
Méthodologie de mémoire	
Positionnement professionnel et stage	

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 16 février 2024